



**LORRAINE**

# Rapport d'activité 2019



---

**Solidarité Paysans Lorraine**

17, rue André Vitu- 88 026 EPINAL CEDEX - 03 29 35 33 17 - 06 74 71 04 85  
solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr | [www.solidaritepaysans.org/lorraine](http://www.solidaritepaysans.org/lorraine)

# Sommaire

<b>Edito .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Plus de 130 personnes accompagnées en 2019 .....</b>	<b>p. 6</b>
<b>Des exploitations tournées vers l'élevage .....</b>	<b>p. 8</b>
<b>Attentes exprimées et difficultés observées .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Nos actions auprès des accompagnés .....</b>	<b>p. 11</b>
<b>Vous avez dit « risques psycho-sociaux » ?.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>Au nom de la terre .....</b>	<b>p. 13</b>
<b>La communication : année 2019 bien chargée .....</b>	<b>p. 14</b>
<b>Sensibilisation des jeunes en formation initiale .....</b>	<b>p. 15</b>
<b>Une équipe d'accompagnateurs en renouvellement .....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Poursuite des partenariats .....</b>	<b>p. 17</b>
<b>SP Lorraine présente en Haute Marne .....</b>	<b>p. 18</b>
<b>SP Lorraine, expert pour le nouveau dispositif "Agridiff" .....</b>	<b>p. 19</b>
<b>La recherche de financement : un souci permanent .....</b>	<b>p. 20</b>
<b>Notre action au sein du réseau national .....</b>	<b>p. 21</b>
<b>Nos perspectives 2020 .....</b>	<b>p. 22</b>



## La place de notre action associative

Quelle est la place d'une modeste association comme la nôtre (une petite trentaine de bénévoles, 2 salariés), au milieu d'acteurs institutionnels bien identifiés, de grande dimension et aux moyens bien plus importants ?

Eh bien il faut croire que cette place est primordiale : l'année 2019 nous l'a démontré de plusieurs manières, parfois inattendues. J'en mentionnerai deux. Tout d'abord : l'augmentation du nombre d'accompagnements réalisés, et le nombre de nouveaux appels (38 en 2019) ; c'est bien que notre action répond à un besoin : d'écoute, de temps passé à réfléchir, de bienveillance, etc.

Ensuite, le soutien apporté à l'ensemble des associations du réseau Solidarité Paysans par Edouard BERGEON et Guillaume CANET (respectivement réalisateur et acteur du film *Au nom de la Terre*) : ils ont trouvé au sein du réseau ce qui a manqué au personnage principal de leur film : la possibilité de faire un pas de côté, l'occasion de se dire qu'une autre façon de faire est possible, la certitude que l'essentiel c'est bien l'être humain, pas son outil de travail.

Le succès de ce film et les appels répétés du réalisateur et de l'acteur principal à soutenir nos associations nous ont offert momentanément une incontestable visibilité auprès du grand public. Nous avons reçu des sollicitations inhabituelles : de la part de cinémas pour participer à des débats, de la part de particuliers pour apporter leur aide, de la part d'étudiants pour travailler sur leurs projets scolaires avec nous.

La communication ne fait pas partie de nos compétences ; aussi avons-nous répondu au mieux, avec nos moyens, à toutes ces sollicitations.

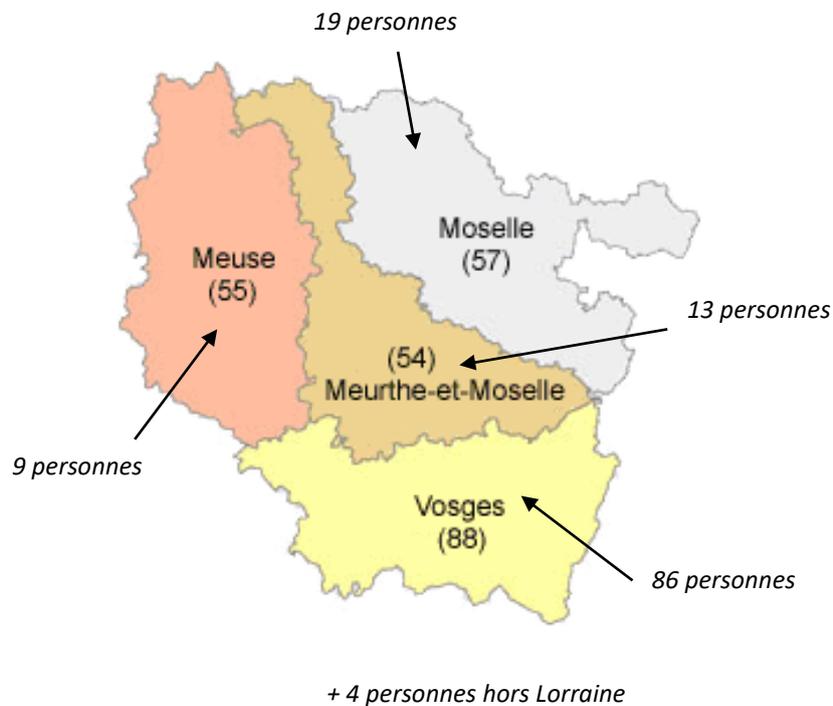
Mais toutes ces sollicitations confirment le bien-fondé de notre action associative : en complément des organismes institutionnels, nos bénévoles et nos salariés sont collectivement des acteurs à part entière de la société civile : témoins privilégiés des difficultés, acteurs compétents de l'écoute et de l'aide à la décision, restaurateurs de la dignité des personnes.

Monique DEVOILLE  
*Présidente de Solidarité  
Paysans Lorraine*



# Plus de 130 personnes accompagnées en 2019

## Répartition géographique des accompagnements 2019

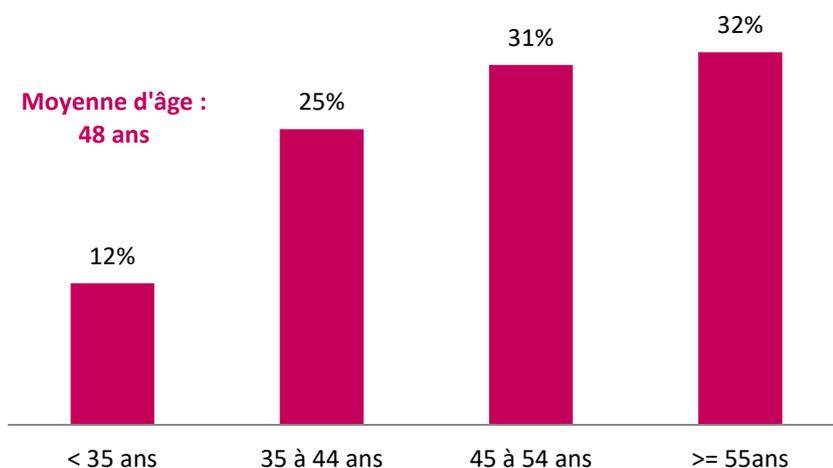


En 2019, l'association a accompagné **131 personnes au sein de 91 exploitations**. Ces chiffres sont en augmentation (+15%) par rapport aux années précédentes.

Nous avons démarré 38 nouveaux accompagnements en 2019.

C'est toujours sur le département des Vosges que se concentrent le plus d'accompagnements. Mais les accompagnements sont plus nombreux que l'an dernier dans les 3 autres départements, où nous renforçons notre présence.

## Age des personnes accompagnées



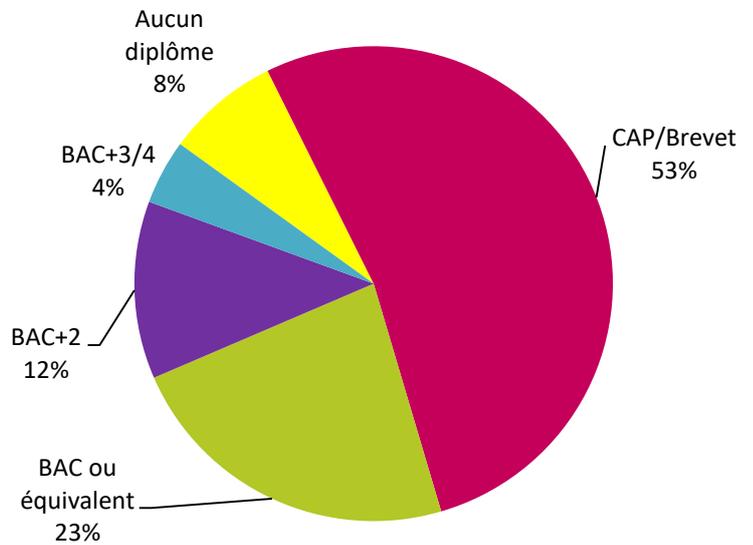
La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de 48 ans. Cette moyenne résulte en fait d'une diversité très importante des situations. Notons une petite augmentation de la part des 55 ans et plus, avec des questions davantage orientées vers la transmission et l'accès aux droits à la retraite.

La moitié des personnes accompagnées ont un niveau d'étude équivalent au Brevet. Elles sont 40% à avoir le **niveau Bac ou plus.**

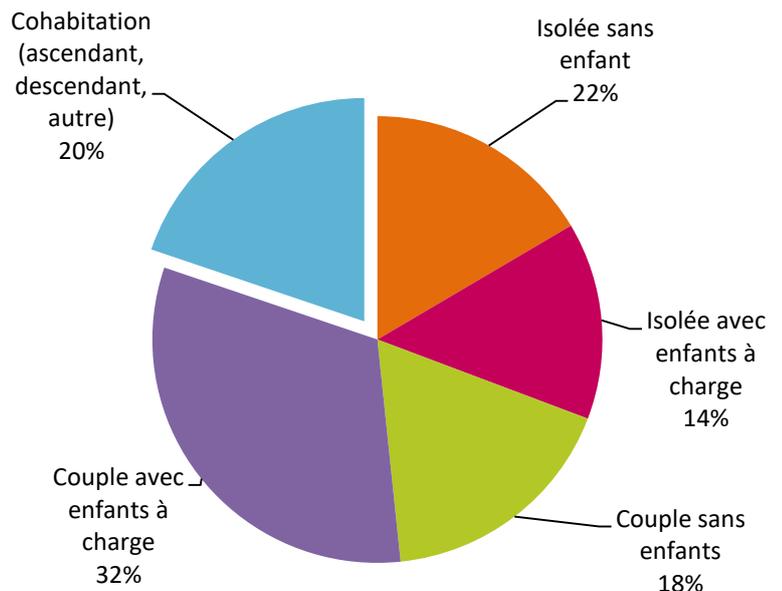
Difficile cependant de s'appuyer sur la formation initiale des personnes pour faciliter une sortie de crise. Il semble qu'une offre de formation continue serait davantage adaptée. Dans la mesure où les personnes semblent de plus en plus submergées par le travail, se dégager du temps pour des formations semble compliqué.

La **diversité des situations familiales** est à l'image des évolutions de la société française. Les personnes en couple ne représentent que la moitié des accompagnés. Nous rencontrons à proportion quasi égale des personnes isolées sans enfants à charge, des personnes vivant en situation de cohabitation avec des membres de leurs familles, et des personnes isolées avec enfants à charge. La diversité sociale des personnes accompagnées nous oblige donc à nous méfier des stéréotypes auxquels les agriculteurs sont assimilés. La prise en compte de la réalité de chaque situation est essentielle dans la démarche d'accompagnement. Toutes ces situations familiales ne sont pas choisies.

Niveau de formation

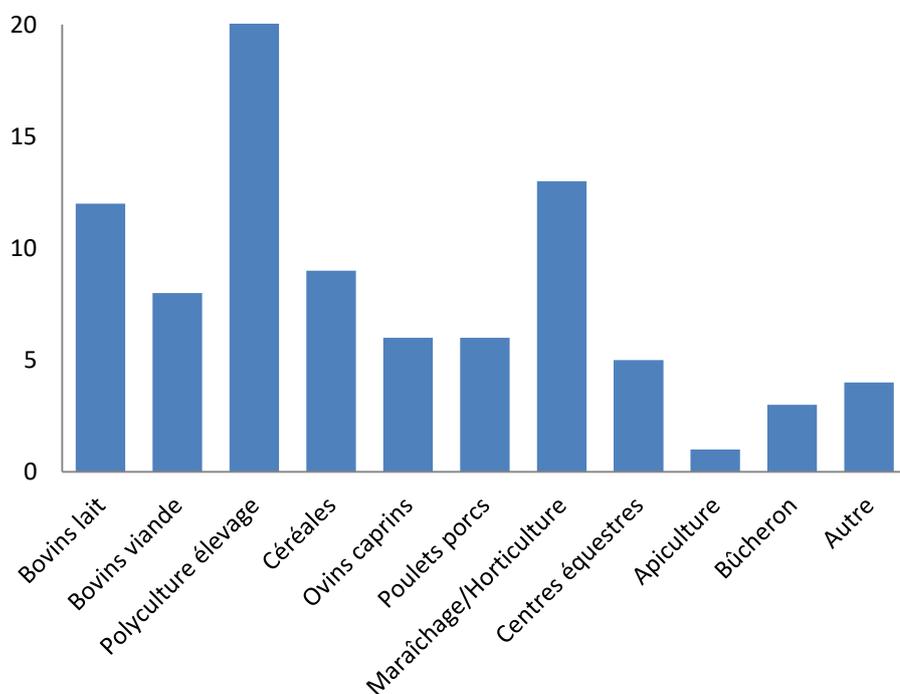


Situation familiale des personnes accompagnées



# Des exploitations tournées vers l'élevage et les activités de diversification

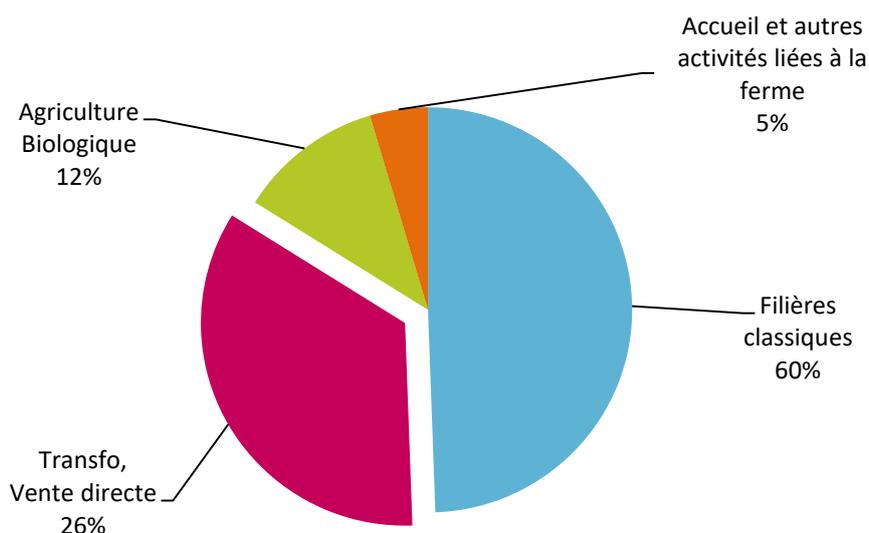
## Typologie des exploitations



C'est l'activité d'élevage bovin (et surtout bovin laitier) qui est prédominante parmi les exploitations accompagnées. Ce résultat, constaté chaque année, est à relier à la prédominance des **activités d'élevage** dans notre zone d'activité. A noter que nous avons rencontré cette année des exploitations spécialisées en production de céréales.

Comme l'an dernier, nous constatons une part importante des exploitations orientées vers des **activités de diversification** : maraîchage, horticulture, apiculture, etc. Cette tendance se confirme depuis plusieurs années.

## Formes de commercialisation

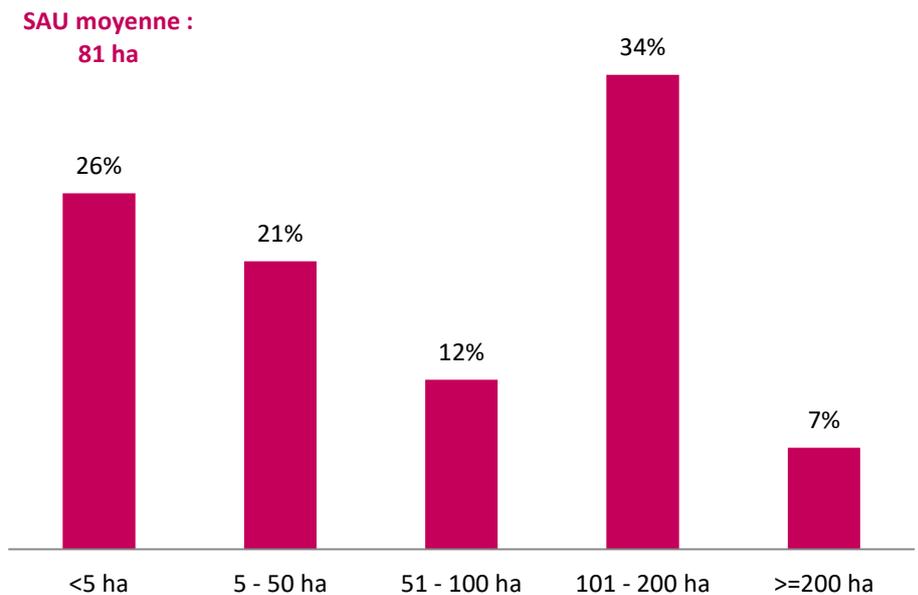


Il semble que ces activités de diversification sont vues comme une possibilité de s'installer assez facilement (investissements limités) et/ou de se sortir des difficultés financières (plus de valeur ajoutée). Or, elles supposent des compétences à la fois en production, en transformation et en vente ; ce n'est pas à la portée de tout le monde sans préparation.

La SAU moyenne des exploitations que nous accompagnons est de 81 ha, contre une centaine d'hectares au niveau de toutes les exploitations lorraines. Cet écart est à mettre en relation avec la forte proportion d'activités de diversification, peu exigeantes en SAU.

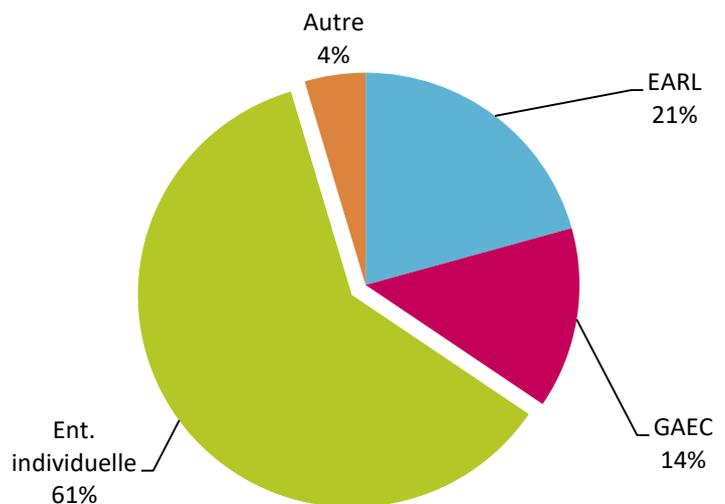
Avec +8 ha/exploitation par rapport à l'an dernier, nous constatons également une augmentation de la SAU moyenne des exploitations.

### Surface Agricole Utile des exploitations accompagnées



Six exploitations accompagnées sur 10 sont des entreprises en nom propre. A noter que dans le cas des sociétés, les notions de compte courant d'associés sont souvent mal maîtrisées et sont source soit de confusion, soit de difficulté à prendre des décisions.

### Statut juridique des exploitations



# Attentes exprimées et difficultés observées

Sans surprise, les attentes initialement exprimées par les personnes accompagnées concernent en premier lieu des difficultés liées à une situation **d'endettement**.

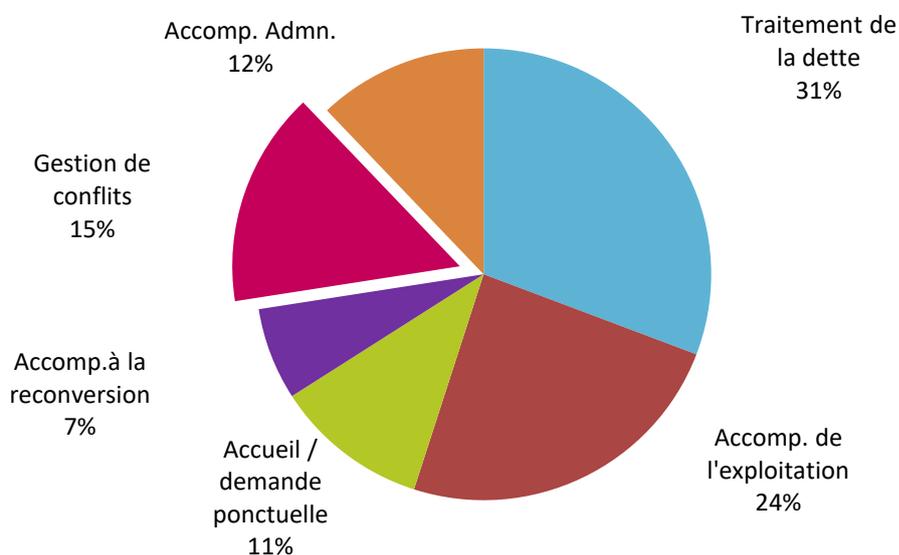
Le passif moyen est de 140 000 € environ, avec des amplitudes très importantes. Plus que sa valeur absolue, c'est la nature « exigible rapidement » du passif qui en fait une difficulté.

Nous avons reçu un nombre relativement important de demandes se rapportant à la gestion de situations de **conflits** : avec des associés, des propriétaires, des personnes de la famille.

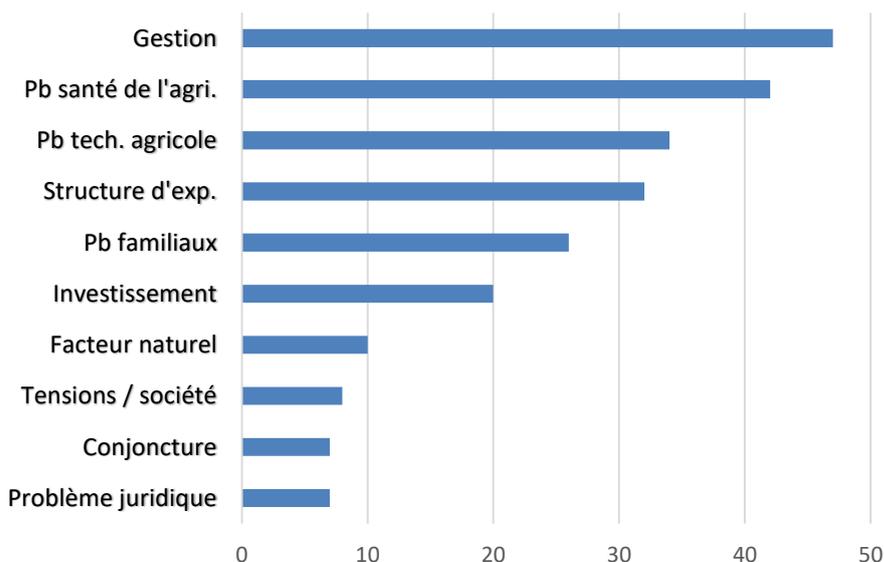
Comme l'an dernier, certaines demandes sont plus globales et se rapportent au **projet d'exploitation** dans son ensemble, par exemple : conforter une installation mal engagée, ou accompagner un changement de production, réfléchir à une baisse du niveau de travail.

Au-delà des attentes exprimées, les accompagnateurs analysent les causes ayant abouti aux situations de difficulté. Si les erreurs de gestion sont les plus fréquentes, la prévalence des problèmes de santé (physique ou psychologique) nous alerte et hypothèque les possibilités de sortie de crise.

Attentes exprimées des exploitants accompagnés



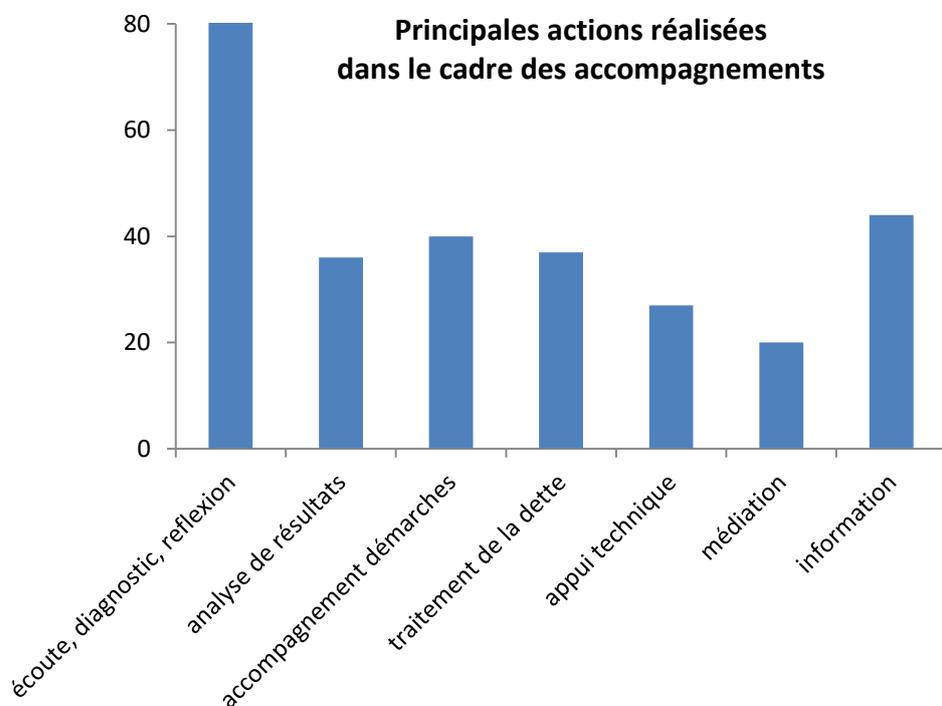
Causes diagnostiquées des difficultés (plusieurs réponses possibles par exploitation)



# Nos actions auprès des accompagnés

Au cours de l'année 2019, nous avons réalisé plus de **302 rencontres** d'accompagnement chez les accompagnés, soit en moyenne plus de 3 visites par exploitation, avec des écarts importants selon les cas (de 1 à 12 visites). Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'an dernier.

Principales actions réalisées dans le cadre des accompagnements



**L'écoute et le diagnostic partagé** sont les principales actions réalisées dans le cadre des accompagnements. Il n'est pas inutile de rappeler que nos accompagnements sont des moments rares dans le quotidien d'exploitants, au cours desquels ils peuvent échanger avec des personnes bienveillantes et non parties prenantes dans leurs situations.

**L'analyse des résultats économiques** des exploitations est proposée systématiquement mais n'est réalisée que dans 1 cas sur 2.

Le traitement des dettes passe systématiquement par une recherche de moyens pour financer ces dettes, et ensuite par des **négociations** avec les créanciers. Il s'agit de placer les exploitants débiteurs en situation d'acteurs pour sortir d'un endettement problématique.

Comme l'an dernier, nous constatons que les personnes accompagnées sont de plus en plus en **recherche d'informations** : au sujet de leurs droits, des procédures judiciaires, des personnes à consulter pour tel ou tel sujet.

# Vous avez dit « risques psycho-sociaux » ?

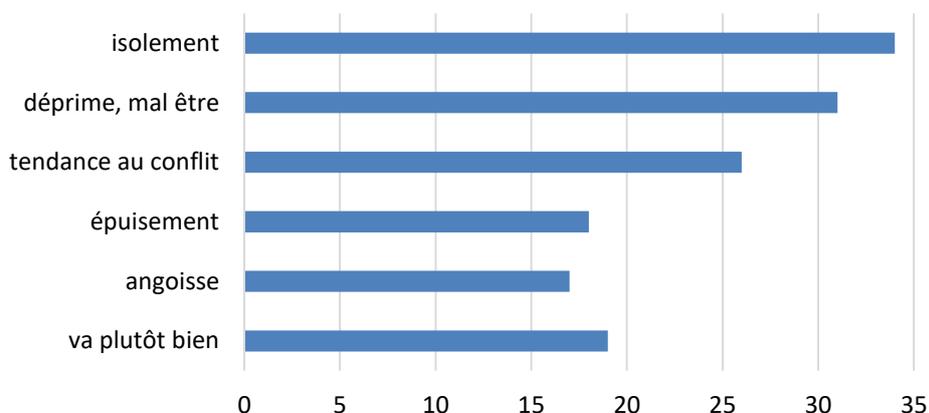
Les risques psycho-sociaux, dont tout le monde parle beaucoup, peuvent être définis comme étant des éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des personnes. Nous avons voulu ici, en toute humilité, mettre des mots sur les souffrances psycho sociales que nous rencontrons.

Le **sentiment d'isolement** est celui qui revient le plus fréquemment. Le mal-être général traduit une insatisfaction profonde des personnes avec la réalité qu'elles subissent. La **tendance au conflit** avec l'entourage (technique ou familial) est également très fréquente.

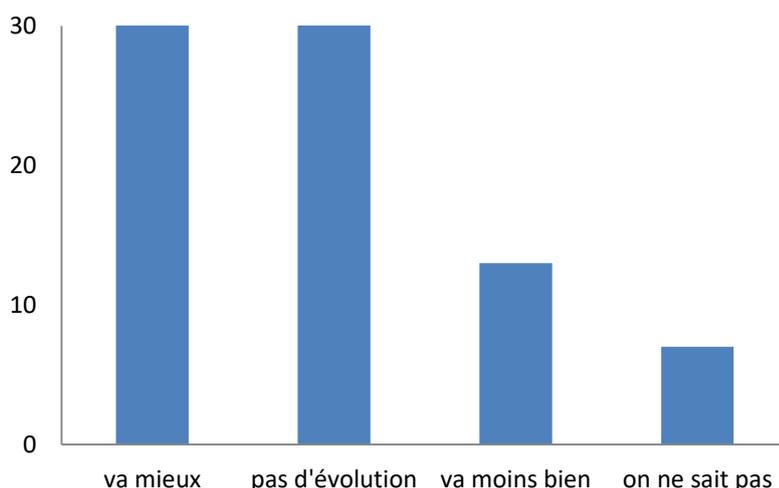
Il s'agit là de données subjectives, mais non moins réelles. L'état psycho-social d'une personne va influencer sa capacité à sortir d'une crise technique ou financière ; nos accompagnateurs apprennent à prendre en compte ces réalités.

A noter que dans 20% des accompagnements, les difficultés ne semblent pas affecter la santé psychologique des personnes.

Approche de l'état psycho social  
des personnes accompagnées  
(plusieurs réponses possibles par exploitation)



Evolution des personnes sur 1 an



En termes d'évolution de la santé psychologique des personnes, les accompagnateurs constatent des tendances contrastées : par rapport à leur situation au début de l'accompagnement, **1/3 des personnes semblent aller mieux** en fin d'année. Mais pour 1/3 d'entre elles, nous n'avons pas constaté d'évolution.

# Au nom de la terre

## Un film choc ...

La sortie du film d'Edouard BERGEON, « Au Nom de la Terre », avec Guillaume CANET dans le rôle vedette, a littéralement affolé tous les acteurs du monde agricole français. Paysans, conseillers agricoles, banquiers ou familles, tous ont reconnu l'engrenage dans lequel le personnage principal se trouve enfermé : l'envie de bien faire, l'épuisement au travail, l'endettement, le « *faire plus pour s'en sortir* », la coupure avec les proches, les excès de colère, et - comme une délivrance - l'envie d'en finir.

Le suicide interpelle les vivants que nous sommes, d'autant plus que nous avons pu nous identifier avec telle scène de vie familiale, ou tel commentaire. Jusqu'à quel stade de la dépression est-ce que le chemin vers le suicide reste évitable ? Le film ne nous renseigne pas ; au contraire, il nous laisse pétrifiés par l'ultime tragédie.

Le film n'est pas accusateur, ni simpliste. Il n'est pas non plus une œuvre d'art mais il a su trouver son public : près de 2 millions de spectateurs, essentiellement en milieu rural.

## ... et des débats

Au cours de la campagne de promotion du film, Guillaume CANET et Edouard BERGEON ont très clairement affiché leur soutien aux associations du réseau Solidarité Paysans. Ils ont également convié les associations lors des avant-premières qu'ils ont organisées un peu partout en France. C'est ainsi que nous avons été présents à leur côté à Strasbourg le 17 septembre 2019 (cf. photo ci-dessous).

Forts de cette promotion inattendue, nous avons également organisé des débats après certaines séances de projection : à Epinal, Mirecourt, Vagney, Verdun, Stenay, Pont-à-Mousson, ...

Selon leurs propres expériences, et selon leur connaissance réelle de l'agriculture ou de ce qu'ils pensent en savoir, les spectateurs ont déploré les difficultés rencontrées par les agriculteurs et ont exprimé leur souhait que le travail et l'acharnement des paysans soient mieux rétribués. Nous en retenons la morale suivante : si l'*agribashing* (dénigrement de l'agriculture par une partie de la société) existe bel et bien, de nombreux citoyens se sentent solidaires des agriculteurs et de leurs difficultés.



# La communication : année 2019 bien chargée

Le premier semestre de 2019 a été beaucoup occupé par le tournage d'un **documentaire**. Le Pacte de la Terre, ainsi qu'il s'intitule, présente 3 portraits d'exploitants accompagnés par SP Lorraine. Il a été réalisé par Jean-François MEPLON, un auteur indépendant, et a été co-produit par France 3 Grand Est. Il a fait l'objet d'une diffusion en avant-première aux Cinémas Palace à Epinal le 13 février 2020, et d'une diffusion sur les ondes hertziennes le 24 février 2020. Nous avons été associés à de nombreuses séquences de tournage. Rappelons toutefois que nous ne sommes pas les commanditaires de ce documentaire. Nous espérons qu'il permettra de mieux faire comprendre la nature de notre action auprès des agriculteurs.

En lien avec la recherche de financement, nous avons également renouvelé notre **plaquette** de communication dédiée au **mécénat**. La précédente avait été réalisée en 2015. Nous avons pour cela sollicité un couple d'accompagnateurs bénévoles qui ont accepté de servir de support photographique. Le résultat semble très satisfaisant.



# Sensibilisation des jeunes en formation initiale

De façon assez classique maintenant, nous avons réalisé des interventions en établissements scolaires agricoles sur le thème de la prévention des difficultés en agriculture :

- en avril auprès d'étudiants en BTS ACSE du CFR de Gugnécourt,
- et en septembre auprès d'étudiants du **LEGTA de Mirecourt**

Par ailleurs, nous avons été invités par des enseignants et des élèves du lycée agricole de **Pixérécourt** pour participer à un débat. Ce débat s'inscrivait dans le cadre de la semaine consacrée à l'alimentation. Il faisait suite à la diffusion du documentaire : « Les Dépossédés », de Mathieu ROY. Nous y avons échangé avec des élèves des BTS, et de Bac Technologique.

Pour une action plus étalée dans le temps, nous avons été sollicités par un groupe d'étudiants du **CFR de Gugnécourt** qui doivent réaliser un « projet » et qui nous ont proposé de le consacrer à notre association. Il s'agit d'étudiant en BTS « Développement et animation des territoires ruraux ». Plusieurs rencontres préparatoires ont abouti à la définition d'un programme d'actions de communication : ces actions visent à améliorer la notoriété de l'association auprès d'acteurs de terrain en milieu rural. Ces actions devraient être mises en œuvre au cours du premier semestre 2020. Cette collaboration est également l'occasion d'échanger avec les étudiants sur la prévention des difficultés en agriculture.

Une demande similaire nous a été adressée par des étudiants du LEGTA de Mirecourt. Pour le moment, leur projet reste à préciser.



# Une équipe d'accompagnateurs toujours en renouvellement

Le renouvellement des bénévoles est un souci permanent du Conseil d'Administration : pour remplacer les bénévoles qui souhaitent arrêter, ou pour mieux couvrir l'intégralité de notre zone géographique d'action, ou encore pour soulager certains bénévoles très engagés. Les réseaux de connaissances, de militantisme sont actionnés pour un tel recrutement.

Or, un des effets inattendus des projections du film « Au nom de la Terre » a été, pour Solidarité Paysans Lorraine, de recevoir des propositions d'aide bénévole de la part d'un nombre relativement important de personnes, dont certaines sans lien direct avec le milieu agricole. Ces personnes souhaitaient ainsi transformer leur émotion en action au sein de notre association.

Si certains ont pu être un peu effrayés à l'idée de participer à des accompagnements (par crainte de commettre des erreurs auprès de personnes en situation difficile), d'autres ont accepté de participer à une réunion d'information. Sans devenir toutes bénévoles, certains pourront devenir des personnes ressources très utiles pour l'association.

L'association compte ainsi plusieurs **nouveaux bénévoles** clairement engagés : 2 Vosgiens, 2 Meurthe-et-mosellans, et 2 Mosellans.

Le renouvellement de l'équipe passe aussi par sa **formation** : en 2019, nous avons ainsi organisé 3 journées de relecture des pratiques, et 2 journées de formation.

A signaler que **l'équipe salariée** est désormais composée de 2 personnes, en CDI : le 15 avril dernier, après un CDD de 6 mois, Alix AMELIN a en effet signé son nouveau contrat.

Le Conseil d'Administration s'est également restructuré en 2019 : redéfinition d'un poste de **vice-président**, désignation de « **référénts départementaux** », prise en main complète de la comptabilité par notre trésorier. Ces évolutions ont eu pour but de mieux partager les fonctions entre les administrateurs, et ainsi de rendre les responsabilités plus supportables à long terme.

Difficile de parler de notre groupe de bénévoles sans évoquer la disparition de **Dédée WISSEMBERG**, qui s'engagea (au côté de son mari) dans l'association peu après sa création, en 1993. Elle en fut la trésorière jusqu'en 2017. Nous retenons d'elle son courage face à la maladie, son indéfectible sens de l'engagement, et son souci de toujours prendre le parti des personnes en détresse.



# Poursuite des partenariats avec les collectivités et les organismes

Solidarité Paysans Lorraine est conventionnée depuis plusieurs années avec le **Conseil Départemental des Vosges** pour l'accompagnement d'exploitants agricoles bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Nous essayons d'appliquer à ces accompagnements les mêmes modalités qu'aux autres : confidentialité, neutralité, bienveillance, et définition d'attentes en vue d'améliorer la situation actuelle.

Le partenariat avec le **Conseil Départemental de la Moselle** (CD 57) a été renouvelé en 2019, dans les mêmes termes qu'en 2018 et 2017. Le CD 57 soutient financièrement les accompagnements menés en Moselle, en acceptant le cadre proposé par SP. Une rencontre avec les élus départementaux permettra peut-être d'amplifier ce partenariat.

Depuis 2017, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges, nous assurons une petite dizaine d'accompagnements dans le cadre de la cellule **Réagir**.

Par ailleurs, en concertation avec les associations d'Alsace et de Marne-Ardenne, il avait été décidé de rencontrer individuellement des conseillers régionaux membres de la Commission Agriculture du **Conseil Régional Grand Est**. A défaut d'avoir débouché sur une augmentation de la subvention régionale, ces rencontres ont permis de la maintenir, et d'expliquer aux élus de terrain le quotidien de notre action.

Enfin, les administrateurs de Saveurs Paysannes 54, inquiets de voir certains de leurs collègues aux prises avec des difficultés économiques, ont souhaité nous rencontrer. L'échange a été très cordial. Nous restons ouverts à leurs sollicitations à venir, le cas échéant.



# SP Lorraine présente en Haute Marne

Comme en 2018, nous avons reçu quelques appels d'agriculteurs domiciliés en Haute Marne. En effet, la Haute Marne fait partie des rares départements où aucune association Solidarité Paysans n'est présente. En 2019, en concertation avec un groupe de paysans haut-marnais intéressés par l'activité de Solidarité Paysans, nous avons mis en place des binômes d'accompagnateurs pour répondre à ces appels : 1 salarié de SP Lorraine et 1 bénévole haut-marnais.

En parallèle, l'un de ces bénévoles participe à la vie associative de SP Lorraine : réunion du Conseil d'Administration, relectures, formations, journée conviviale.

L'espoir était que le petit groupe de **bénévoles haut-marnais** se fortifie en 2019 et devienne peu à peu autonome.

Malheureusement, la progression attendue n'est pas au rendez-vous pour le moment. L'action de SP Lorraine en Haute Marne est donc reconduite à l'identique en l'état.



# SP Lorraine, expert pour le nouveau dispositif "Agridiff"

La réforme du dispositif d'Etat « agriculteurs en difficulté » (connu sous le diminutif Agridiff) a été lancée en 2017. Le dispositif s'appelle désormais : Aide à la Relance de l'Exploitation agricole (AREA). Son fonctionnement est le suivant :

- l'exploitation sollicite un expert de son choix pour réaliser un audit ;
- l'audit est présenté à une commission départementale qui accepte ou rejette le plan de restructuration présenté en fin d'audit ;
- en cas d'accord, l'exploitation peut bénéficier d'aides financières (prise en charge des intérêts supplémentaires, adhésion à une Cuma, ...), dans la limite de 10 000 € par non salarié agricole.

Quelles sont les principales différences par rapport à l'ancien dispositif ?

- la possibilité pour l'exploitant de choisir l'expert qui va réaliser l'audit ;
- la possibilité d'être présent lors de la réunion de la commission ;
- les critères économiques d'éligibilité.

Solidarité Paysans Lorraine vient d'être reconnue comme **expert pour la réalisation d'audits** dans le département des Vosges et dans celui de la Moselle.

Ces missions d'expertise, ainsi que les suivis des exploitations « restructurées », pourront être financés également par le dispositif AREA.

En revanche, Solidarité Paysans Lorraine ne pourra pas faire partie des commissions départementales.

La mise en œuvre du nouveau dispositif sera effective en 2020. Son articulation avec les cellules Réagir reste à ajuster.

Dans la mesure où l'ancien dispositif n'était plus en activité depuis plusieurs années, nous voyons cette réforme comme une opportunité pour les exploitants en difficulté qui souhaiteraient accéder à des aides d'Etat. Mais ces aides restent limitées, et subordonnées aux décisions des banques d'accorder ou non une restructuration de la dette des exploitations. A suivre !



# La recherche de financement : un souci permanent

C'est la commission « finances » qui est en charge d'animer la recherche de financement au sein de l'association. Avec un second emploi salarié à temps plein, avec l'augmentation des déplacements, les charges de l'association sont en augmentation : +15 000 € entre 2018 et 2019. En face, les produits doivent donc évoluer de la même façon ...

Du côté des **collectivités territoriales**, la tendance est plutôt à la stagnation, voire à l'érosion : nous avons dû batailler ferme pour maintenir la subvention agricole du Conseil Régional ; du côté du Conseil Départemental des Vosges, nous avons réussi à limiter la baisse de la subvention à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA à 10% (contre 20% annoncé initialement). Globalement, on sent poindre une forme de lassitude chez nos partenaires institutionnels à financer une action dont ils reconnaissent l'utilité, mais qui, globalement, se répète d'années en années.

L'aide financière à l'emploi associatif du Conseil Régional (14 000 € sur 3 ans) vient pour le moment atténuer ces déconvenues.

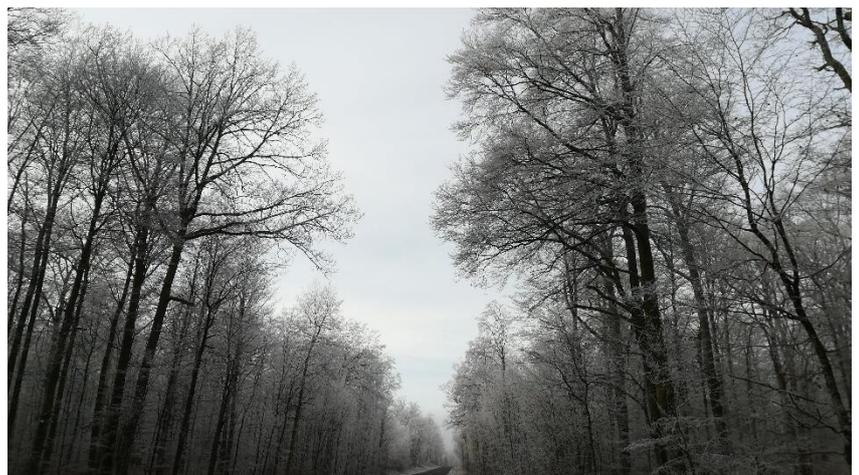
Le soutien des **partenaires agricoles** (Chambre d'Agriculture des Vosges, MSA, banques, centres de gestion, Optival, assurance) a été globalement maintenu.

C'est sur la recherche de **nouveaux partenaires privés** que nous avons essayé de travailler. Nous sommes heureux d'annoncer qu'avec la laiterie Bongrain Gérard du Tholly, les contacts entamés en 2019 ont débouché sur la mise en place d'un partenariat au début de l'année 2020 et qui apparaîtra donc dans le prochain exercice comptable.

Nous avons renouvelé l'appel aux dons auprès de **particuliers**. Le résultat est sensiblement équivalent à celui de l'an dernier, grâce notamment aux réseaux d'amis et de militants de nos bénévoles.

Les dons des **bénévoles** (sous forme de frais de déplacement non réclamés) se maintiennent à un niveau élevé.

Au global, l'exercice 2019 est quasiment à l'équilibre. Il n'en reste pas moins que l'incertitude continue à peser sur notre capacité à maintenir cet équilibre à court terme, comme à long terme. Le renouvellement annuel des discussions pour les subventions ne nous permet pas d'envisager nos financements sur du long terme. Rien n'est acquis !



# Notre action au sein du réseau national

SOLIDARITE PAYSANS LORRAINE appartient au réseau national SOLIDARITE PAYSANS, qui regroupe une trentaine d'associations dont le champ d'action couvre aujourd'hui presque l'ensemble des départements français.

SP national intervient auprès des instances nationales et européennes pour porter la parole des agriculteurs en difficulté, promouvoir et défendre leurs droits.

L'intérêt d'un tel réseau est également qu'il permet ponctuellement de résoudre des questions (administratives, juridiques) que nous ne pourrions solutionner tout seul. Les échanges ont lieu par téléphone et par courriels, mais aussi en direct, comme lors de l'AG du National à laquelle SP Lorraine a participé en mars dernier.

Ainsi, depuis 2015, un **Groupement d'Employeurs** a été créé à l'initiative du réseau. Solidarité Paysans Lorraine en est adhérent. Cela nous permet d'avoir recours aux services d'une **juriste spécialisée** en droit rural : nous lui faisons appel régulièrement dans le cadre de nos accompagnements.

En 2019, des actions spécifiques ont été menées au sein du réseau. Nous en citerons 3 exemples :

- **mobilisation** contre un projet d'obligation de prendre les services d'un avocat pour les agriculteurs dans le cadre des procédures collectives ; cette mobilisation du réseau a permis de maintenir une forme de statut quo sur cette question (permettant ainsi aux agriculteurs en procédure de limiter les coûts et d'être accompagnés par les personnes de leur choix ... SPL par exemple !).
- participation à la rédaction des instructions techniques pour la réforme de la procédure « Agridiff » : l'action du réseau a ainsi permis de prendre en compte les exploitants sans comptabilité, ou de permettre la présence des exploitants lors des commissions qui les concernent.
- définition d'un **outil** commun pour la réalisation d'audits répondant au cahier des charges de la nouvelle procédure AREA.

Enfin, SP Lorraine est membre de **SP Grand Est**, qui réunit les 3 associations de la région Grand Est. Pour le moment, il a été convenu avec les 2 autres associations partenaires de limiter l'action de SP Grand Est à un rôle d'interlocuteur du Conseil Régional Grand Est.

# Nos perspectives 2020

Notre première ambition reste la qualité de nos accompagnements : nous avons augmenté le nombre de visites par personne accompagnée en 2019 ; il nous faudra en 2020 maintenir ce niveau de **proximité** et continuer à toujours mieux répondre aux besoins rencontrés.

C'est pourquoi nous allons poursuivre le travail entamé l'an dernier sur la "**mobilisation des ressources**" : nous sommes convaincus que cette approche nous permettra de mieux comprendre les personnes et de mieux les accompagner.

Toujours en lien avec notre cœur d'activité, nous allons valoriser notre reconnaissance d'expert pour la réalisation d'audits et proposer aux accompagnés qui le souhaitent la réalisation d'audits afin qu'ils puissent accéder à la nouvelle procédure d'Etat d'aide aux difficultés (AREA).

En interne, nous avons au moins deux sujets à privilégier cette année. Tout d'abord :

## **l'intégration des nouveaux bénévoles.**

Cette intégration a déjà commencé bien sûr, mais nous la poursuivrons avec des formations spécifiques.

Ensuite : la restructuration du Conseil d'Administration qui va se poursuivre. Et enfin : la

**recherche de financement**, toujours compliquée mais tellement essentielle ; à ce sujet, les appuis en tout genre sont les bienvenus !

A mi-chemin entre la communication et la recherche de financement, nous mettrons également en œuvre des actions nous permettant d'améliorer notre notoriété en Meuse.

Au sein du réseau national Solidarité Paysans, la place du juridique va également évoluer, dans le sens d'un renforcement des compétences du réseau national. Nous serons appelés à participer à cette évolution pour maintenir le service auprès de nos accompagnés et pour contribuer à la reconnaissance de nos savoir-faire en matière juridique.

Enfin, en concertation avec les bénévoles actifs de ce département, nous maintiendrons l'activité d'accompagnement en Haute Marne.

On le devine : toutes ces actions nécessiteront du temps, de la motivation et de l'énergie. Il nous faudra donc veiller à cultiver notre propre militantisme et les moments de plaisir à travailler ensemble à la réalisation d'un même projet.



**« Que me soient donnés :  
la force de supporter ce qui ne peut être changé,  
le courage de changer ce qui peut l'être,  
et la sagesse de distinguer l'un de l'autre. »**

***Marc Aurèle***

*Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui,  
par leur engagement militant ou leur soutien financier,  
nous permettent d'accompagner  
les exploitants agricoles qui nous font appel.*



**Solidarité  
PAYSANS**

---

**LORRAINE**

**Solidarité Paysans Lorraine**

17, rue André Vitu- 88 026 EPINAL CEDEX - 03 29 35 33 17 - 06 74 71 04 85  
 solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr | www.solidaritepaysans.org/lorraine

**Avec le soutien de :**



*et de nombreuses  
communes rurales :*

Denipaire  
 Dompierre  
 Evaux et Ménil  
 Fignevelle  
 Senones  
 Tendon  
 Valleroy aux Saules  
 ...

**Solidarité Paysans Lorraine  
est membre du réseau :**

